

# PLAN D'ACTION DEPARTEMENTAL EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

2016-2021

## Fonction du Plan d'Action Départemental

Le **Plan d'Action Départemental** est élaboré par l'équipe départementale EPS constituée des conseillers pédagogiques de circonscription chargés de la mission « éducation physique et sportive » (CPC EPS), du conseiller pédagogique pré-élémentaire et des conseillers pédagogiques départementaux pour l'éducation physique et sportive (CPD EPS).

Le **Plan d'Action Départemental** est placé sous l'autorité de l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Le **Plan d'Action Départemental**, tel qu'il est décrit dans la circulaire du 3 juillet 1987 constitue un contrat annuel, ou pluriannuel, élaboré pour optimiser les actions en faveur de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire.

Le **Plan d'Action Départemental** est le référentiel commun autour duquel les différents acteurs (conseillers pédagogiques, formateurs, intervenants extérieurs, partenaires et tout particulièrement le Comité Départemental de l'USEP 76) orientent et coordonnent leurs actions en fonction de priorités liées aux conditions locales, aux objectifs départementaux et aux orientations nationales.

Le **Plan d'Action Départemental** s'inscrit dans les priorités du Projet Académique déclinées en quatre axes :

- L'ambition légitime de chaque parcours scolaire.
- Former un élève connecté et participatif.
- L'éducation dans un monde ouvert.
- Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie.

Le **Plan d'Action Départemental** est un des outils dont disposent les équipes enseignantes pour instaurer un climat scolaire propice aux apprentissages scolaires et au bien-être des élèves.

## Préambule :

### A l'école maternelle\*

« La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter ».

\* Arrêté du 18 février 2015 (Bulletin Officiel spécial n°2 du 26 mars 2015) : Programme d'enseignement de l'école maternelle.

### A l'école élémentaire\*

« L'éducation physique et sportive développe l'accès à un champ riche de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide et autonome, physiquement et socialement éduqué, dans un souci du vivre-ensemble.

Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé.

Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles.

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école et au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques diversifiées. »

\* Arrêté du 9 novembre 2015 (Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015) : Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4).

## Les objectifs du PAD

Le Plan d'Action Départemental a pour objectif de développer et d'enrichir l'enseignement de l'éducation physique et sportive en proposant aux équipes enseignantes :



<p><b>Des outils pédagogiques</b> pour la mise en œuvre de <b>projets éducatifs pour les élèves de maternelle, de cycle 2 et de cycle 3</b></p>	<p>ET</p>	<p><b>Des dispositifs de formation</b> pour construire des projets éducatifs et pour pratiquer des activités physiques et sportives.</p>
---	-----------	--

<p><b>Les projets éducatifs</b></p>	<p><b>Les dispositifs de formation</b></p>
<p>Ces projets, <b>au service des élèves et pour les élèves</b>, relèvent d'une construction de compétences au travers toutes les disciplines conformément aux orientations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de la Loi d'Orientation et de Refondation de l'École de la République.</p> <p>Ils s'inscrivent dans une <b>approche transdisciplinaire</b> qui s'intéresse à « <i>ce qui est à la fois entre les disciplines ; à travers différentes disciplines et au-delà de toute discipline</i> »*</p> <p>Cette approche a pour objectif de mieux articuler les disciplines d'enseignement en développant une collaboration étroite entre elles pour créer les conditions d'apprentissage des élèves autour de ses intérêts et de ses activités personnelles.</p> <p>* NICOLESCU( B.) « <i>La transdisciplinarité : manifeste</i> » Editions du rocher 1996</p>	<p>Ces dispositifs de formation proposés dans les 24 circonscriptions du département s'adresseront aux enseignants de maternelle, de cycle 2 et de cycle 3.</p> <p>Ils s'organiseront en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>étape 1, en présentiel</b> : découvrir les projets éducatifs proposés par l'équipe départementale EPS et pratiquer des activités physiques et sportives.</li> <li>- <b>étape 2, en classe</b> : expérimenter les projets éducatifs.</li> <li>- <b>étape 3, en distanciel</b> : rédiger un bilan de l'expérimentation.</li> </ul>

## Descriptif des projets éducatifs

### Pour une éducation physique et sportive qui contribue à la réussite de tous les élèves

Pratiquer, apprendre et progresser dans les activités physiques, sportives et artistiques, organiser et participer à une rencontre sportive\* sont au cœur de ces projets éducatifs.

#### Exemples au travers des activités athlétiques :

<b>Maternelle</b>	<p><b>Les activités athlétiques à l'école maternelle ou comment créer une dynamique d'apprentissage.</b></p> <p>Un module est proposé pour travailler le premier objectif du domaine d'apprentissage « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » à savoir, agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets. Ce module vise des apprentissages moteurs, cognitifs, langagiers mais aussi dans le cadre du « vivre ensemble, apprendre ensemble » ; des exemples concrets d'activités étant donnés dans les autres domaines.</p> <p>Ce module se compose d'une dizaine de séances. Chaque séance est construite de manière identique : une rotation de 3 ateliers sur la course, le saut et le lancer.</p> <p>La valorisation des enseignements et des apprentissages est organisée sous la forme d'une <b>rencontre sportive</b> : un Maternathlon interclasses et/ou inter écoles.</p>
<b>Cycle 2</b>	<p><b>Les activités athlétiques au cycle 2 ou comment contribuer au parcours de formation des élèves.</b></p> <p>Un module est proposé pour travailler le champ d'apprentissage «Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ». Ce module vise des apprentissages moteurs, cognitifs, langagiers s'inscrivant dans le cadre des enseignements, des différents parcours (citoyen, santé, d'éducation artistique et culturelle) et des domaines de formation relevant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Des exemples concrets de mises en œuvre sont donnés.</p> <p>Ce module se compose d'une dizaine de séances.</p> <p>La valorisation des enseignements et des apprentissages est organisée sous la forme d'une rencontre sportive interclasses, inter écoles et inter degrés, qui s'intitulerait « Graines d'athlètes ».</p>
<b>Cycle 3</b>	<p><b>Les activités athlétiques au cycle 3 ou comment contribuer au parcours de formation des élèves.</b></p> <p>Un module est proposé pour travailler le champ d'apprentissage «Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ». Ce module vise des apprentissages moteurs, cognitifs, langagiers s'inscrivant dans le cadre des enseignements, des différents parcours (citoyen, santé, d'éducation artistique et culturelle) et des domaines de formation relevant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Des exemples concrets de mises en œuvre sont donnés.</p> <p>Ce module se compose d'une dizaine de séances.</p> <p>La valorisation des enseignements et des apprentissages est organisée sous la forme d'une rencontre sportive interclasses, inter écoles et inter degrés, qui s'intitulerait « Athlètes en herbe ».</p>

\* Le Comité Départemental de l'USEP 76 est le partenaire privilégié pour l'organisation des rencontres sportives.

# Calendrier

Année scolaire	Groupe de travail PAD	Dans les circonscriptions
2016-2017	<p><b>Construction de projets éducatifs pour les cycles 1, 2 et 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets » : activités athlétiques</li> <li>- « Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée » : activités athlétiques.</li> </ul>	
2017-2018	<p><b>Construction des dispositifs de formation</b> pour les enseignants de cycle 1, de cycle 2 et de cycle 3.</p> <p><b>3<sup>ème</sup> trimestre:</b> présentation des outils pédagogiques aux conseillers pédagogiques.</p>	
2018-2019	<p><b>Construction de projets éducatifs pour les cycles 1, 2 et 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés » et « communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique ».</li> <li>- « Adapter ses déplacements à des environnements variés » et « s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ».</li> </ul> <p><b>Construction des dispositifs de formation</b> pour les enseignants de cycle 1, de cycle 2 et de cycle 3.</p> <p><b>3<sup>ème</sup> trimestre:</b> présentation des outils pédagogiques aux conseillers pédagogiques.</p>	<p><b>1<sup>er</sup> trimestre :</b> Dispositifs de formation organisés et animés par les conseillers pédagogiques de circonscription sur le 1<sup>er</sup> objectif (cycle 1) ou champ d'apprentissage n°1 (cycles 2 et 3).</p> <p><b>2<sup>ème</sup> trimestre et 3<sup>ème</sup> trimestre :</b> Expérimentation, mise en œuvre en classe, retour et bilan.</p>
2019-2020	<p><b>Construction de projets éducatifs pour les cycles 1, 2 et 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Collaborer, coopérer, s'opposer ».</li> <li>- « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel ».</li> </ul> <p><b>Construction des dispositifs de formation</b> pour les enseignants de cycle 1, de cycle 2 et de cycle 3.</p> <p><b>3<sup>ème</sup> trimestre :</b> présentation des outils pédagogiques aux conseillers pédagogiques.</p>	<p><b>1<sup>er</sup> trimestre :</b> Dispositifs de formation organisés et animés par les conseillers pédagogiques de circonscription sur les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> objectifs (cycle 1) ou champs d'apprentissage n° 2 et 3 (cycles 2 et 3).</p> <p><b>2<sup>ème</sup> trimestre et 3<sup>ème</sup> trimestre :</b> Expérimentation, mise en œuvre en classe, retour et bilan.</p>
2020-2021	<p><b>Rédaction du bilan du PAD</b></p>	<p><b>1<sup>er</sup> trimestre :</b> Dispositifs de formation organisés et animés par les conseillers pédagogiques de circonscription sur le 4<sup>ème</sup> objectif (cycle 1) ou champ d'apprentissage n°4 (cycles 2 et 3).</p> <p><b>2<sup>ème</sup> trimestre et 3<sup>ème</sup> trimestre :</b> Expérimentation, mise en œuvre en classe, retour et bilan.</p>